

## LA MRC DE LA MITIS SE DOTE D'UNE VISION COMMUNE POUR GUIDER SON DÉVELOPPEMENT

**MONT-JOLI, LE 30 OCTOBRE 2025** – Après plusieurs mois de réflexion, d'échanges et de rencontres, le comité aviseur en développement de la MRC de La Mitis a déposé ses recommandations au Conseil des maires.

Ces orientations, adoptées lors de la séance publique d'octobre, serviront de fondement aux actions de développement de la MRC pour les prochaines années. Le processus avait été amorcé en janvier dernier, lors d'un lac à l'épaule où les élus, directions générales et membres de l'équipe de développement avaient réfléchi collectivement à la vision d'avenir du territoire. À la suite de cette rencontre, un comité aviseur a été formé pour approfondir les discussions et proposer une vision commune du développement mitissien.

### DOUZE RENCONTRES POUR DÉFINIR L'AVENIR

Entre mars et septembre 2025, le comité s'est réuni à douze reprises pour analyser les grands enjeux du territoire : culture, jeunesse, aînés, attractivité, logement, économie, tourisme, immigration, agriculture et développement social. Les discussions ont permis d'identifier des pistes d'action concrètes et de mieux cerner les priorités du milieu.

Le comité était composé d'élus et de représentants du milieu : Bruno Paradis, préfet de la MRC de La Mitis, Carole Raîche, directrice générale à la Ville de Mont-Joli, Cathy Ouellet, directrice générale de Grand-Métis, Frédéric Lee, directeur général de Saint-Gabriel-de-Rimouski, Jimmy Valcourt, maire de Sainte-Angèle-de-Mérici, Mathieu Ouellet, représentant de Santé Québec, Michel Verrault, maire de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-La-Mitis, Sébastien Rioux, représentant du Centre de services scolaire des Phares et Micheline Barriault, mairesse de Sainte-Luce, qui a participé aux premières rencontres.

« C'est un exercice de réflexion collective exceptionnel, qui a réuni des gens passionnés par leur milieu. Les discussions ont été franches, constructives et ancrées dans la réalité des municipalités. Je tiens à remercier chaque membre du comité pour son engagement et sa contribution à bâtir l'avenir de notre région », souligne la directrice du développement et de l'aménagement à la MRC de La Mitis, France de Montigny.

### UNE VISION COMMUNE POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET SOLIDAIRE

De ces travaux est née une vision partagée du développement de La Mitis : « La Mitis est un milieu dynamique, attractif et solidaire, porté par l'innovation, l'entraide et un leadership collectif qui place la population et l'environnement au cœur de ses choix. »



Cette vision s'articule autour de cinq grands axes d'action prioritaires. Le premier vise à stimuler le développement économique et la relève entrepreneuriale, notamment en soutenant les entreprises existantes, en accompagnant la transmission d'entreprises et en encourageant les initiatives locales.

Le deuxième met l'accent sur les enjeux de logement, un frein majeur à l'attractivité et à la rétention de la population. Le comité souhaite voir se développer des solutions adaptées aux familles, aux travailleurs et aux aînés. Le troisième axe porte sur l'éducation, la littératie et la formation continue, considérées comme des leviers essentiels pour le développement social et économique.

Le quatrième mise sur la valorisation du territoire et de son identité — paysages, culture, patrimoine et produits du terroir — pour renforcer la fierté locale et l'enracinement. Enfin, le cinquième axe insiste sur l'importance de maintenir et de développer les services de proximité, essentiels à la vitalité des communautés rurales.

À ces priorités s'ajoutent quatre axes complémentaires : la mise en valeur de la culture et du patrimoine, le développement de collaborations intermunicipales, le renforcement du vivre-ensemble et l'amélioration de la mobilité sur le territoire.

## **VERS UN NOUVEAU CADRE D'INTERVENTION RÉGIONAL**

Ces orientations alimenteront le Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire, que chaque MRC doit produire d'ici mars 2026 à la demande du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Ce document stratégique permettra d'orienter les priorités d'action et les investissements régionaux dans les domaines économique, social, culturel et environnemental. « Ce processus est à l'image de La Mitis : rassembleur, réfléchi et tourné vers l'avenir, explique France De Montigny, directrice du développement et de l'aménagement. Il permet de consolider nos forces et de mieux préparer les transitions à venir.

Les orientations seront partagées avec le nouveau Conseil de la MRC dès son entrée en fonction afin d'assurer la continuité des travaux et de la planification régionale. Le comité aviseur poursuivra ses réflexions cet hiver, en vue de la présentation du Cadre d'intervention final au Conseil en février 2026.

## **À propos de la MRC de La Mitis**

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigée par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.



**Source :**

Adeline Mantyk

Responsable en communication et marketing

418 775-8445 poste 2201

[amantyk@mitis.qc.ca](mailto:amantyk@mitis.qc.ca)

